



HAL
open science

Licence professionnelle Logistique de distribution et commerce international

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Logistique de distribution et commerce international. 2014, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02038253

HAL Id: hceres-02038253

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038253v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Logistique de distribution, commerce
international

de l'Université Paris 8 - Vincennes
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Logistique de distribution, commerce international

Dénomination nationale : SP2-Gestion de la production industrielle

Demande n°S3LP140007222

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Tremblay-en-France (93)
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP2-Production et transformations

Présentation de la spécialité

L'objectif de la licence professionnelle est d'offrir au titulaire d'un diplôme Bac+2 technologique (Diplôme Universitaire de Technologie ou Brevet de Technicien Supérieur tertiaire ou industriel) ou de licence (L2) d'étendre et de diversifier ses compétences en le rendant capable d'exercer des fonctions d'encadrement intermédiaire de l'industrie et de la distribution.

Cette licence vient compléter l'offre de formation de l'Université Paris 8 qui compte de nombreuses licences littéraires, juridiques, économiques ou de gestion, dont elle cible les publics.

Les bassins d'emploi sont constitués par les plateformes logistiques de Roissy Charles De Gaulle (CDG), Prologis Garonor et Mitry-Compans où l'essentiel de l'activité est tourné vers l'import-export.

Les métiers de niveau II visés sont : directeur logistique, logisticien industriel, audit/chargé d'études en logistique, responsable de centre de distribution, responsable d'études d'organisation des flux, responsable douane.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les contenus pédagogiques des unités d'enseignement et leur articulation sont cohérents avec la transversalité qui est recherchée. Les modalités de contrôle des connaissances sont conformes à l'arrêté sur les licences professionnelles. Les évaluations se font en contrôle continu. En revanche, les taux de réussite sont particulièrement faibles : proches de 72 % en moyenne des quatre dernières années et même de 65 % en 2010/2011. Le public est également peu diversifié, et très peu ouvert aux L2.

On peut regretter que la formation ne soit pas encore plus ouverte à l'international (échanges d'étudiants et d'enseignants avec d'autres universités).

Le stage d'une durée de 14 semaines ne semble pas avoir d'influence sur l'employabilité. Le taux de diplômés en emploi n'ayant pas poursuivi d'études est en moyenne proche de 28 % sur les données fournies pour les dernières années. Ce chiffre très bas doit inciter à proposer cette formation essentiellement en alternance, contrairement aux perspectives annoncées.

Bien que les taux de répondants soient très faibles pour les enquêtes nationales (de 0 à 42 %), et non fournis pour les enquêtes internes, les données indiquent une forte tendance à la poursuite d'études, avec un taux moyen avoisinant les 32 %. Ce chiffre n'est pas en concordance avec la finalité d'une licence professionnelle. Il aurait été nécessaire en tout cas de fournir des indicateurs de suivi fiables sur le devenir des diplômés.

La formation bénéficie d'un carnet d'adresse d'entreprises important. Des partenariats sont conclus avec des entreprises de la plateforme Roissy CDG ou de secteurs déterminés (systèmes d'information, nouvelles technologies de l'information et de la communication, distribution...), ainsi que des groupes d'entreprises (Entreprendre à Tremblay...). Ils prennent diverses formes (participation à l'enseignement, accueil d'étudiants en stage et en apprentissage, aide à l'embauche...). Les entreprises participent aussi aux commissions de recrutement, aux conseils pédagogiques. Néanmoins, on peut regretter l'absence de conseil de perfectionnement et de partenariats formalisés.

L'équipe pédagogique est assez diversifiée. Elle est composée d'enseignants permanents et de vacataires du département *Gestion, logistique et transport* de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Tremblay et de professionnels en exercice, tous de niveau cadre supérieur du cœur de métier de la formation.

Enfin, l'autoévaluation a été menée par les acteurs de cette formation mais elle ne met pas en avant les véritables faiblesses de cette spécialité.

- Points forts :

- La bonne implication des professionnels dans les enseignements.
- L'équipe pédagogique diversifiée et soudée.
- L'adéquation avec les besoins des entreprises œuvrant dans les domaines de la logistique.

- Points faibles

- La qualité insuffisante des données d'insertion, notamment sur les taux de répondants.
- Des poursuites d'études trop importantes.
- Des partenariats non formalisés.
- Pas de conseil de perfectionnement.
- Un taux de réussite assez faible.
- Un public peu diversifié.
- Pas de collaboration avec des universités étrangères.

Recommandations pour l'établissement

Le taux de poursuites d'études est trop important et met en péril la pérennité de la formation. Il est important de corriger cela. Pour se faire, il serait bon de choisir l'alternance par le biais de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation comme modalité de formation. Développer des coopérations avec d'autres entreprises et universités étrangères peut être également un atout supplémentaire pour améliorer l'employabilité.



Il est nécessaire de renforcer les outils de suivi de l'insertion, de mettre en place un conseil de perfectionnement, de développer les cours de langues et prévoir des cours en anglais.

Au niveau du recrutement, on pourrait ouvrir la formation à des publics en formation continue et chercher à élargir les recrutements en L2.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : C
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des
diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY
UNIVERSITÉ PARIS
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique de la **Licence pro Mention Gestion de la production industrielle, spécialité Logistique de distribution et commerce international** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et n'a pas souhaité y apporter de réponse.

Pour ma part, je prends acte des recommandations qui concluent le travail des experts.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy
Présidente de l'université Paris 8